

CLIN GRILLE D'EVALUATION ET MESURES DE PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX SUIVANT LA NATURE DES TRAVAUX (ASPERGILLOSE, LEGIONELLOSE ET AUTRES INFECTIONS AEROPORTEES OU LIEES A L'EAU)

L'identification précoce de la catégorie de risque d'après la population et l'identification des mesures préventives appropriées à mettre en œuvre doivent contribuer à prévenir les infections nosocomiales liées aux travaux de construction et de rénovation en milieu hospitalier.

CHANTIER :

Travaux d'aménagement de la réserve foncière du service du H1C – Bâtiment Jean Bernard

Date de début prévisionnelle : Septembre 2026

Date de fin prévisionnelle : Avril 2027

Travaux de construction et d'aménagement :

M. extérieurs, M. intérieurs, plâtrerie, sols, électricité, plomberie CVC...

Responsable du chantier : T.Courtadiou

DOSSIER SUIVI PAR :

T.Courtadiou

Conduite des travaux :

DCP

CLIN / E.O.H / Anne BOUSSEAU

QUANTIFICATION DU RISQUE *

Index = Nature des travaux X Coefficient de risque soit :

$$...43..... \times 1... = ...43.....$$

* pour le calcul voir page 4 de la grille

LES 3 CATEGORIES DE RISQUE en fonction de l'index calculé

Index	< 25	$25 \leq \text{Index} \leq 100$	Index >100
Risque	Faible	Modéré	Elevé

Recommandations concernant les mesures préventives	Risque faible	Risque modéré	Risque élevé
ENTREPRENEURS / PERSONNEL DE MAINTENANCE			
Elimination des poussières			
1. Nettoyer quotidiennement les zones de travail et de façon hebdomadaire l'ensemble du chantier		X	
2. Utiliser des méthodes réduisant le plus possible la génération de poussières :		X	
- choix constructif, choix des outils et matériaux (ex : ponceuse avec aspirateur...)			
3. Prendre des moyens pour réduire le plus possible la dispersion des poussières :			
- Vaporiser de l'eau sur les surfaces (pendant les travaux de coupe, terrassement, gros œuvre, plâtrerie...)		X	
- Sceller les fenêtres et portes avec un ruban adhésif		X	
- Sceller les bouches de traitement d'air		X	
- Mettre en place un dispositif au sol de captage de la poussière (ex : tapis anti-poussière, drap humide...)		X	
4. Eriger un écran anti-poussière		X	
5. Mettre un SAS - les ouvriers doivent porter une tenue vestimentaire et la changer quand ils se rendent au chantier à travers un SAS obligatoire		X	
6. Les trous dans les murs doivent être réparés dans les 8 heures ou scellés temporairement		X	
Ventilation			
7. Fermer le système de ventilation dans la zone de travaux		X	
8. Vérifier si les filtres, dans la zone de construction, doivent être changés/nettoyés après la fin des travaux		X	
9. Veiller à ce que l'air soit évacué directement vers l'extérieur, loin des reprises d'air neuf		X	
10. Contrôler les prises d'air filtré		X	
11. Veiller à ce que la zone des travaux soit maintenue en pression négative		X	
12. Veiller à ce que les systèmes de ventilation fonctionnent correctement dans les zones adjacentes		X	
13. Faire un contrôle à la fin des travaux (prélèvements d'air et de surface à la recherche d'Aspergillus)			
Elimination des débris			
14. Placer les débris dans des contenants fermés ou les recouvrir d'une bâche humide avant transport (container fermé)		X	
15. Eliminer les débris quotidiennement (pas de débris en dehors des containers)		X	
Travaux de plomberie			
17. Vidanger les conduites d'eau avant de les réutiliser		X	
18. Désinfecter le réseau avant réutilisation		X	
19. Veiller que la température de l'eau soit conforme aux normes		X	
20. Purger au minimum 3 fois par semaine le réseau d'eau stagnante (en assurer la traçabilité) => ensemble des points d'eau		X	
21. Envisager d'hyperchlorer ou de surchauffer le réseau d'eau pendant le chantier			
22. Faire un contrôle de l'eau (à préciser : <i>Legionella</i> , potabilité...)		X	
Contrôle de circulation			
23. Etablir un plan de circulation des ouvriers, des matériaux, camions et engins de chantier		X	
24. Etablir un plan de circulation des ouvriers qui évite les aires de soins		X	
PERSONNEL MEDICAL INFIRMIER			
Construction/rénovation			
25. Réduire le plus possible l'exposition des patients aux zones de travaux		X	
26. Renforcer les prestations ménage du secteur à risque et de ses abords		X	
27. Protéger l'équipement et les fournitures destinés aux soins des patients		X	
28. Veiller à ce que les patients et le personnel ne s'approchent pas de la zone des travaux		X	
29. Identifier les patients à haut risque « aspergillaire »		X	
30. Déplacer les patients à haut risque qui sont hébergés à proximité des travaux			
31. Protéger les patients à haut risque s'ils sortent de leur secteur d'hospitalisation (port d'appareil de protection respiratoire)		X	
32. Veiller au bio-nettoyage (murs compris) de la zone de travaux à la fin des travaux		X	
Travaux de plomberie			
33. Signaler tout changement de coloration de l'eau ou les fuites d'eau		X	

DATE : DE SEPTEMBRE 2026 A AVRIL 2027**LOCALISATION DES TRAVAUX : Travaux d'aménagement de la réserve foncière du service du H1C****OBSERVATIONS :**

5- devant chaque pièce concernée par les travaux, un sas sera construit par le lot plâtrerie. Entretien par les lots successifs de désamiantage, démolition, chape, plâtrerie, sols puis peinture. Entretien quotidien des murs, du sol et de la gestion de l'accès (ferme, porte, étanchéité sol/mur/plafond, ...). Ferme porte non débrayable.

La porte du sas sera étanchéifiée avec un polyane scotché en dehors des horaires d'approvisionnement du chantier et d'évacuation des déchets préalablement convenus avec la cadre et l'équipe centralisée d'entretien des locaux.

Sur-chaussures pour sortir du chantier en complément du tapis anti-poussière.

Nettoyer les roues des chariots avant de sortir.

6-Vigilance à renforcer pour les opérations de carottages : appliquer les procédures de prévention (sas, bac étanche de réception de la carotte, évacuation des gravats en contenant fermés). Vigilance particulière pour le service du H9C qui accueille des patients immunodéprimés.

3 et 7- Boucher l'ensemble des zones de raccordements des futures gaines. Tant que le chantier n'est pas terminé, co,server les gaines et les bouches bouchonnées afin de les protéger de la poussière.

Les gaines posées doivent être propres.

9-10- Veiller à ouvrir uniquement les fenêtres en extrémité d'aile (surtout pas à proximité de la zone en fontionnement).

Si mise en place d'un extracteur d'air du chantier par les fenêtres = mettre en place un filtre HEPA sur l'extracteur et veiler à extraire en extrémité d'aile.

- pendant déconstruction : par le lot plâtrerie avec rejet à définir lors de la réunion de préparation de chantier
- pendant la plâtrerie : par le lot plâtrerie avec rejet à définir lors de la réunion de préparation de chantier – création d'une légère dépression dans la pièce en chantier

15- Approvisionnement du chantier et évacuation des déchets : caler les plages horaires avec la cadre et l'équipe centralisée d'entretien des locaux du CHU

17, 18, 19, 20 et 22- A la charge du lot plomberie. Cf CETS

22 – Contrôle d'eau pour les zones où de nouvelles portions de réseau auront été installées.

23-24- Proposé par le PGC, ce plan de circulation doit être strictement suivi. Ne pas générer de traces de poussières. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de services à risque (notamment les vibrations et la gazz d'échappement).

En dehors des approvisionnements en matériel et des évacuations de déchets, l'accès au chantier se fera par la trémie.

25-26-27-28-29-30-31-32-33- Informer cadre supérieur du Pôle Médipool

VALIDATION	CLIN / E.O.H	MAITRE D'OUVRAGE OU SON REPRESENTANT	ENGAGEMENT DES ENTREPRISES	VISA DU COORDINATEUR POUR LA SECURITE ET LA PROTECTION DE LA SANTE SI NECESSAIRE (CATEGORIE D'OPERATION SPS1 OU 2)
Nom	A.BOUSSEAU	T.COURTADIOU		
Date	20/05/2026	21/05/2026		
Signature				

REFERENCES :

1. Prévention du risque aspergillaire chez les immunodéprimés, conférence de consensus SFHH21 mars 2001
2. Aspergilliose invasive nosocomiale et travaux hospitaliers. Recommandations, APHP 1993
3. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction. Ministère de la Santé 2001 – Canada
4. Circulaire DGS/SD5C-DHOS/E4 n° 2002/243 du 22 avril 2002 (prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements de santé)
5. Circulaire DGS 98/771 du 31 décembre 1998 (bonnes pratiques d'entretien des réseaux d'eau/moyens de prévention du risque lié aux légionelles.

NATURE DES TRAVAUX	NOTE ATTRIBUEE
Démolition	5 / 10
VRD1 lourd (route, terrassement en pleine masse)	0 / 10
VRD1 léger (réseaux enterrés, terrassements ponctuels)	0 / 3
Fondation	0 / 2
Gros œuvre (maçonnerie)	0 / 3
Charpente bois	0 / 5
Couverture (avec ou sans tuile)	0 / 1
Menuiserie extérieure / Façade (bardage, enduit...)	0 / 1
Charpente métallique / Serrurerie	0 / 1
Electricité / CVC2 (+/-raccordement sur gaines existantes)	1 / 1
Faux-plafond (+/- dépose d'existant)	5 / 5
Intervention sur système de ventilation	10 / 10
Intervention sur gaine de volet roulant	1 / 5
Revêtement mural (+/- dépose d'existant)	1 / 1
Revêtement de sol (sol souple/carrelage/résine)	5 / 5
Plâtrerie (plaques de plâtre, gaines d'isolant...)	10 / 10
Menuiserie intérieure (bois, PVC, Alu, verre...)	5 / 5
Espaces verts	0 / 3
TOTAL :	43 / 81

1. VRD : Voirie, Réseau, Divers

2. CVC : Chauffage, Ventilation, Climatisation

COEFFICIENT DE RISQUE :

Il est calculé en prenant en compte les secteurs suivants : Hématologie / Oncologie / Unités de transplantation / Unités de réanimation et de soins intensifs / Brûlés / Toutes les salles d'opération / Salles de cathétérisme cardiaque et de radiologie interventionnelle / Salles blanches de l'unité de reconstitution des cyostatiques et de nutrition parentérale de la Pharmacie / Stérilisation / Salle de contrôle des préparations stériles.

ZONE DES TRAVAUX	OUI	NOTE ATTRIBUEE
A l'intérieur des secteurs ci-dessus	☐	10
A l'extérieur du bâtiment et des secteurs ci-dessus, sous vents dominants, A l'intérieur du bâtiment et à proximité des secteurs ci-dessus :	☐	5
A l'extérieur des secteurs ci-dessus, hors vents dominants A l'intérieur du bâtiment mais éloigné des secteurs ci-dessus	☒	1

La note est attribuée « automatiquement » elle correspond à la case cochée « oui ».
Elle peut être modifiée en prenant en compte le risque patient.